CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
94e assemblée ordinaire
Le mercredi 8 décembre 2021

Procès-verbal de la 94e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le 8 décembre 2021, de 17 h 03 à 19 h 22, au bureau du district scolaire, 425, rue Champlain, à Dieppe et par l'entremise de la plateforme Microsoft Zoom.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Line Thibodeau	Sous-district 1	Présentiel
Vacant	Sous-district 2	Vacant
Nathalie Dallaire	Sous-district 3	Présentiel
Luc Cormier	Sous-district 4	Présentiel
Natacha Vautour	Vice-présidente, sous-district 5	Présentiel
Matthieu LeBlanc	Sous-district 6	Présentiel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Présentiel
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Présentiel
Michel Côté	Président, sous-district 9	Présentiel
Raphaël Moore	Sous-district 10	Présentiel
Alexis Bourque	Élève-conseiller	Présentiel
Personnel du DSFS	**Titre**	**Présences**
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Présentiel
Ghislaine Arsenault	Directrice des relations stratégiques	Virtuel
Tanya Doucet	Adjointe à la direction générale	Présentiel
Louis Aubé	Spécialiste en soutien technologique	Présentiel
Invité	**Titre**	**Présences**
Maurice Basque	Conseiller scientifique à l'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton	Virtuel

17 h Présentation – Les rapports de monitoring (la vérification des politiques)

Monsieur Léon Richard, consultant en gouvernance, a fait une présentation au sujet du rôle des membres du CED en lien avec les rapports de monitoring (la vérification des politiques).

1. Ouverture de la séance
1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président, monsieur Michel Côté, a ouvert la séance à 17 h 22 en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil et aux membres de la communauté qui se sont joints à cette réunion publique. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone non-cédé.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Les membres se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion.

Le président demande d'ajouter deux points soit :
6.1.4 Réforme de la gouvernance scolaire
6.2 Priorités en infrastructures annoncées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick

2021-12-08 – CED – DSFS – 1012

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Raphaël Moore, Matthieu LeBlanc)

Unanimité

L'ordre du jour se lira comme suit :

Présentation : les rapports de monitoring (la vérification des politiques)
1. Ouverture de la séance
 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (93e réunion – 17 novembre 2021)
 4.1 Questions découlant du procès-verbal
5. Lien avec la communauté
 5.1 Petite enfance
6. Politiques
 6.1 Comité de la gouvernance et des politiques
 6.1.1 Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil (modifiée)
 6.1.2 Politique 1.15 – Choix des candidatures pour combler les postes vacants (nouvelle politique)
 6.1.3 Répartition du budget de la gouverne 2021-2022
 6.1.4 Réforme de la gouvernance scolaire
 6.2 Priorités en infrastructures annoncées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick
7. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)
 7.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0 – Politique de finalités
 7.2 Révision de la politique 4.0 – Politique de finalités
8. Vérification du rendement du Conseil
 8.1 Révision et auto-évaluation de la politique 1.1 – Style de gouverne
9. Points d'information de la direction générale
 9.1 Rapport financier – DSFS
 9.2 Rapport financier – CED
 9.3 Résultats des examens du Ministère en lecture 3e année
 9.4 Mise à jour pénurie de personnel – transport scolaire
10. Points d'information de la présidence
 10.1 Forum sur l'éducation
 10.2 Comité de coalition S'entr'apprendre
11. Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
12. Affaires nouvelles
13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
14. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêt ne fut déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal (93e réunion – 17 novembre 2021)

2021-12-08 – CED – DSFS – 1013

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 93e assemblée ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Monique Mazerolle, Isabelle Landry-Sonier)

Unanimité

4.1 Questions découlant du procès-verbal

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 93e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

a) *6.1 – Comité de la gouvernance et des politiques* : Rôle du CPAÉ - un courriel, signé conjointement par le président et la directrice générale, a été envoyé le 23 novembre dernier afin de rappeler le rôle du CPAÉ et aussi celui du CED.

b) *6.1.1 – Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring) – modifiée* : la politique modifiée a été placée sur le site Web.

c) *7.1 -Tableau de bord équilibré (TBÉ) 2021-2022* : une lettre a été envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance le 24 novembre, le TBÉ y était annexé.

d) *9.3 – Reconnaissance du territoire autochtone* : tel qu'il a été convenu lors de la dernière réunion, l'ajout du caractère non-cédé des territoires ancestraux a été fait dans l'énoncé de reconnaissance prononcé en début des réunions publiques du CED. Une lettre a également été envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

e) *9.4 – Comité consultatif provincial des programmes d'études et de l'évaluation (CCPPÉÉ)* : le nom de monsieur Luc Cormier, à titre de représentant du CED-DSFS à ce comité, a été envoyé par courriel le 19 novembre.

Le conseiller Cormier donne un bref compte rendu de la dernière rencontre du CCPPÉÉ qui s'est tenue les 25 et 26 novembre 2021. Il souhaite en discuter avec le CED plus en profondeur à la rencontre de janvier.

f) *9.6 – Représentant du DSFS au Conseil communautaire du Centre communautaire Sainte-Anne* : la candidature de madame Emma Raphaëlle Philippe a été envoyée le 25 novembre.

Correspondance

- Lettre du CPAÉ de l'école Mathieu-Martin (2 novembre 2021) au sujet du manque d'espace d'apprentissage à cette école et réponse du CED (19 novembre 2021).
- Lettre du CPAÉ de l'école Champlain au Premier ministre Higgs (16 novembre 2021) au sujet du *Programme national de garderies abordables – Entente N.-B.*
- Lettre du CPAÉ de l'école Champlain au ministre Cardy (25 novembre 2021) au sujet des *Négociations – Accord fédéral – garderies du N.-B.*

5. Lien avec la communauté

Le conseiller Cormier mentionne que le point du Comité du lien avec la communauté apparaitra à la rencontre de janvier.

5.1 Petite enfance

Ce point ne fut pas traité en raison de l'absence de Madame Annick Gaudet, directrice des services à la petite enfance du DSFS.

6. Politiques

6.1 Comité de la gouvernance et des politiques

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 22 novembre 2021. Le président du comité, monsieur Raphaël Moore, a fait un bref compte rendu de la rencontre :

- Évaluation du rendement de la direction générale : Monsieur Léon Richard, consultant en gouvernance, a fait une présentation au sujet du rôle des membres du CED en lien avec les rapports de monitoring (la vérification des politiques). Il fut décidé d'inviter monsieur Richard à la rencontre du CED de décembre car cette présentation serait bénéfique pour l'ensemble du conseil.
- Révision de la politique 1.1 Style de gouverne : Ce point sera discuté au point 8.1.
- Ébauche de politique sur le choix des candidatures pour combler les postes vacants au Conseil d'éducation : Cette nouvelle politique sera abordée au point 6.1.2.
- Répartition du budget de la gouverne : Ce point sera abordé au point 6.1.3.

6.1.1 Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil *(modifiée)*

Le comité propose l'ajout du point 1.6.7.7 à la politique 1.6 Principes, mandats des comités du Conseil :

1.6.7.7 Comité ad hoc sur le choix des candidatures pour combler les postes vacants
Le Comité ad hoc a pour mandat :
1. d'établir un classement parmi les candidatures soumises;
2. de remettre le classement au Conseil au plus tard un mois après avoir reçu le mandat.

Les membres sont d'accord. Cependant, pour clarifier, ils recommandent la terminologie « postes vacants au Conseil ». L'ajout se lira comme suit :

1.6.7.7 Comité ad hoc sur le choix des candidatures pour combler les postes vacants au Conseil
Le Comité ad hoc a pour mandat :
1. d'établir un classement parmi les candidatures soumises;
2. de remettre le classement au Conseil au plus tard un mois après avoir reçu le mandat.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1014

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte les changements à la politique 1.6 tels que modifiés. (Raphaël Moore, Monique Mazerolle)

Unanimité

6.1.2 Politique 1.15 – Choix des candidatures pour combler les postes vacants *(nouvelle politique)*

Le comité de de la gouvernance et des politiques a préparé l'ébauche d'une nouvelle politique : Politique 1.15 – Choix des candidatures pour combler les postes vacants. Le président du comité demande si les membres sont d'accord avec le contenu de cette nouvelle politique.

Les membres recommandent que le titre de la politique soit modifié à : Politique 1.15 – Choix des candidatures pour combler les postes vacants au Conseil.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1015

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la Politique 1.15 – Choix des candidatures pour combler les postes vacants au Conseil telle que modifiée. (Raphaël Moore, Line Thibodeau)

Unanimité

6.1.3 Répartition du budget de la gouverne 2021-2022

Les membre du Conseil ont reçu la répartition du budget de la gouverne 2021-2022. Les membres conviennent que, compte tenu de la situation sanitaire et des incertitudes qui planent quant aux déplacements, il est difficile d'établir un budget. Il faudra donc réévaluer au fur et à mesure. Les membres sont d'accord de procéder ainsi.

6.1.4 Réforme de la gouvernance scolaire

Alors que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), monsieur Dominic Cardy, a annoncé, le mercredi 8 décembre 2021, son projet de réforme de la gouvernance scolaire, le Conseil d'éducation a soulevé plusieurs questions et préoccupations, et ce, dans un deuxième communiqué publié le jour même.

Selon le CED, le système d'éducation a plus que jamais besoin de stabilité, alors qu'il se remet à peine d'une grève du personnel scolaire et vit les soubresauts d'une pandémie qui persiste et qui affecte lourdement le milieu scolaire. Les membres sont d'accord que le temps n'est pas opportun de lancer une réforme en éducation. De plus, la réforme proposée reprend les mêmes principes directeurs qui guident les actions du CED, notamment en matière (1) d'engagement des élèves, des parents et de la communauté et (2) de transparence, de rigueur et de processus démocratique.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1016

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de lui faire part que si cette réforme des conseils scolaires s'avère nécessaire, le Conseil souhaite être consulté dans l'élaboration et le déploiement de celle-ci et demande un échéancier réaliste afin d'assurer une transition vers la nouvelle structure à la fois fluide et stratégique. (Nathalie Dallaire, Line Thibodeau)

Unanimité

6.2 Priorités en infrastructures annoncées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick

Dans un communiqué publié le 8 décembre 2021, le CED a déploré le fait que plusieurs projets d'immobilisations essentiels au DSFS sont encore une fois remis à plus tard ou carrément écartés de la liste de priorités du gouvernement provincial, particulièrement dans les régions où les francophones sont minoritaires.

À Saint-Jean, la demande de construction d'une nouvelle école n'a pas été retenue par le GNB tout comme l'agrandissement de l'école Carrefour Beausoleil, de Miramichi, menaçant ainsi la fidélisation des élèves dans le secteur éducatif francophone et la vitalité de la francophonie dans ces communautés anglo-dominantes. Pourtant, ces projets, comme d'autres, avaient été identifiés comme des priorités au DSFS.

Le CED a aussi exprimé son inquiétude par rapport (1) à la réduction significative des investissements en immobilisations, (2) au fait que les particularités du DSFS ne sont pas considérées dans l'analyse des besoins en infrastructures et (3) à l'atteinte à l'article 23 de la Charte des droits et libertés qui prévoit l'équivalence dans l'offre des services éducatifs aux deux groupes linguistiques.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1017

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de lui faire part de ses inquiétudes face à l'annonce entourant les détails du budget d'immobilisations pour l'année 2022-2023. Le Conseil déplore le fait que plusieurs projets d'immobilisations essentiels au DSFS sont encore une fois remis à plus tard ou carrément écartés de la liste de priorités du gouvernement provincial, particulièrement dans les régions où les francophones sont minoritaires. (Raphaël Moore, Natacha Dallaire)

Unanimité

Les membres réitèrent l'importance de sensibiliser la communauté du besoin des élèves d'avoir accès à des environnements d'apprentissages de qualité saine.

Les membres demandent de vérifier l'historique des demandes du Conseil et d'indiquer le nombre d'années que les demandes sont ignorées. Une extrapolation pourrait être faite pour voir l'impact à long terme.

La directrice générale rappelle que monsieur François Godin, du Ministère, viendra présenter au Conseil en janvier. On lui demandera de ressortir ces données.

Les membres demandent d'ajouter une section sur Teams afin d'y déposer les rapports importants tels que les rapports démographiques.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1018

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre aux comité parental d'appui à l'école (CPAE) afin de leur expliquer que le Conseil va continuer ses démarches en vue d'améliorer les d'infrastructures pour ces écoles. (Nathalie Dallaire, Alexis Bourque)

Unanimité

7. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

7.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0 – Politique de finalités

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale a présenté un rapport en lien avec la Politique 4.0 – Politique de finalités.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1019

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport en lien avec la Politique 4.0 – Politique de finalités préparé par la direction générale puisqu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la politique 4.0 est raisonnable. Le Conseil est conscient que la pandémie a eu un impact sur l'atteinte des conformités. (Matthieu LeBlanc, Line Thibodeau)

Unanimité

7.2 Révision de la Politique 4.0 – Politique de finalités

Le président a demandé si la politique de finalités 4.0 convient toujours et si elle a besoin d'être modifiée. Certains membres du Conseil expriment qu'il serait bien de réviser la politique car certains termes dérangent. Une discussion s'en suit au sujet des termes « construction identitaire acadienne et francophone » et « atteindre un seuil élevé de compétence en français ». Il est souhaité que la politique de finalités soit plus inclusive et qu'elle reflète l'école réimaginée.

Ce point est confié au comité du lien avec la communauté afin de se pencher sur la méthode à suivre pour entamer cette discussion. Entre autres, il faudrait inclure plusieurs partenaires tels que l'équipe pédagogique et le Conseil sur la jeunesse. Par la suite, le mandat sera donné au comité de la gouvernance et des politiques afin de faire la révision de la politique.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1020

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil mandate le comité du lien à la communauté de se pencher sur la démarche à suivre pour la révision de la politique de finalités 4.0. Par la suite, le mandat sera donné au comité de la gouvernance et des politiques afin de faire la révision de la politique. (Isabelle Landry-Sonier, Natacha Vautour)

Unanimité

8. Vérification du rendement du Conseil

8.1 Révision et auto-évaluation de la Politique 1.1 – Style de gouverne

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier de révision et d'autoévaluation des politiques du CED, le Conseil fait la révision et l'autoévaluation de la Politique 1.1 – *Style de gouverne*.

- Est-ce que le Conseil a des questions concernant cette politique?
- Est-ce que le Conseil suit cette politique?
- Est-ce que le Conseil a des changements à proposer à cette politique?

Les membres du conseil sont satisfaits avec cette politique. Ils souhaitent poursuivre les sondages d'autoévaluations des réunions après chaque réunion tel que stipulé à l'article 1.16.

9. Points d'information de la direction générale

9.1 Rapport financier – DSFS

Un rapport financier en date du 31 octobre 2021 a été présenté aux membres du Conseil.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1021

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du DSFS en date du 31 octobre 2021 tel qu'il a été présenté. (Natacha Vautour, Isabelle Landry-Sonier)

Unanimité

9.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier détaillé en date du 30 novembre 2021 a été présenté aux membres du Conseil.

2021-12-08 – CED – DSFS – 1022

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du CED en date du 30 novembre 2021 tel qu'il a été présenté. (Line Thibodeau, Raphaël Moore)

Unanimité

9.3 Résultats des examens du Ministère en lecture 3e année

En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs examens du Programme provincial d'évaluation des apprentissages (de la prématernelle à la 12e année) ont été annulés durant l'année scolaire 2020-2021. Durant le début de l'année scolaire actuelle, une seule évaluation a été effectuée dans le secteur francophone, soit la lecture 2e année auprès des élèves qui commencent leur 3e année. Il fallait permettre au personnel enseignant et aux élèves de s'adapter aux nouvelles mesures de santé et de sécurité, tout en s'efforçant de remettre les élèves sur la bonne voie après la fermeture des écoles au printemps 2020.

La littératie au primaire chez les élèves francophones du Nouveau-Brunswick est une priorité depuis plus d'une décennie. C'est la raison pour laquelle un test de lecture silencieuse de fin d'année scolaire 2e année a été effectué en novembre 2020 auprès des élèves de 3e année.

Les résultats figurant dans les bulletins pour chaque école et district scolaire brossent un portrait général de la situation évolutive quant au niveau de rendement des élèves des écoles francophones en ce qui concerne les objectifs provinciaux visés. Il s'agit de données très pertinentes pour le personnel éducatif des écoles et des districts scolaires en vue de favoriser les apprentissages des élèves.

Monsieur Michel LeBlanc, directeur de la mesure et de l'évaluation au MEDPE, a fait une présentation sur les évaluations en littératie et sur les facteurs qui ont influencé les résultats. Les données recueillies permettent au Ministère, mais aussi aux districts scolaires et aux écoles, de mieux guider leurs actions afin de favoriser l'apprentissage des élèves.

Parmi les facteurs déterminants, surtout en période de pandémie, monsieur LeBlanc a mentionné la langue parlée à la maison, l'accès aux livres à la maison et l'appréciation de la lecture comme loisir. Les élèves qui parlent français à la maison et qui lisent régulièrement des livres français ont connu des résultats significativement plus élevés aux évaluations en lecture, comparativement aux autres élèves qui ne sont pas dans cette situation. Sa présentation, qui a permis de tirer des conclusions intéressantes, portait sur les évaluations de novembre 2020 administrées aux élèves de la 3e année.

9.4 Mise à jour – pénurie du personnel – transport scolaire

Le district scolaire est aux prises avec une pénurie de main d'œuvre qui se fait particulièrement sentir pendant la 4e vague de la pandémie. De plus, la politique en matière de vaccination a forcé des congés sans solde au sein du personnel. La directrice générale a donc brossé un portrait de la situation affectant surtout le secteur du transport scolaire, mais qui se redresse graduellement, grâce aux efforts du personnel mobilisé pour relever ces défis.

10. Points d'information de la présidence

10.1 Forum sur l'éducation

Le président a fait un bref compte rendu du 40e Forum provincial sur l'éducation qui s'est tenu le 29 novembre 2021. Les points à l'ordre du jour étaient :

- Impact de la pandémie et de la grève sur les élèves et le personnel (DSFNE)
- Message de la communauté (DSFNO)
- Immersion française (DSFSNO)
- Gouvernance (DSFNE)
- Pénurie du personnel (DSFS)
- Évaluations provinciales

Le président et la vice-présidente se disent satisfaits des réponses obtenues par le ministre et les fonctionnaires qui étaient présents.

10.2 Comité de coalition S'entr'apprendre

Le président donne un compte rendu de la rencontre du comité de coalition S'entr'apprendre.

Le Comité de coalition S'entr'apprendre agit comme consultant-expert afin de soutenir la vitalité du projet en accompagnant et en conseillant le responsable en matière de planification et de sa mise en oeuvre. Exemple : la covalidation des idées proposées et leur chance de succès, l'identification des obstacles, la suggestion de pistes de solutions et la mobilisation de partenaires possibles.

Le Comité de coalition est composé d'expertes et d'experts possédant de solides connaissances et d'expériences dans des domaines, tels l'apprentissage continu, les environnements d'apprentissage, le développement des habiletés et le développement économique, communautaire et scolaire. Le comité se réunit deux fois par année.

Le site Web du projet S'entr'Apprendre permet de suivre l'évolution.

Membres du comité de coalition :

- Monique Boudreau, directrice générale, District scolaire francophone-Sud
- Michel Côté, président, Conseil d'éducation (DSFS)
- Adrienne O'Pray, présidente et directrice générale, Conseil d'entreprises du NB
- Gaëtan Thomas, président et directeur général, Conseil économique du NB
- Josh Waite, agent de développement économique, APECA
- Suzanne Gagnon, DPG, Place aux Compétences
- Denis Daigle, responsable, stratégie et planification des technologies de l'information-GNB, MÉDPE
- Francois Godin, gestion des établissements et des opérations, MÉDPE
- David Després, directeur des services administratifs et financiers, District scolaire francophone Sud
- Mario Chiasson, directeur de la recherche, de l'innovation et du changement (responsable du projet)
- Brad LeBlanc et David Hawkins, Brainwork Marketing Inc.
- Lynn Marotte, directrice des programmes d'études, MÉDPE
- *Membre de l'AEFNB

11. Points d'information de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Les membres du Conseil ont reçu, à titre de renseignement, une copie du rapport « La FCENB en bref – décembre 2021 » qui fait une mise à jour des dossiers de la FCENB en cours de réalisation.

Le conseiller LeBlanc qui siège au conseil d'administration de la FCENB annonce qu'il y aura des activités importantes au début 2022 :

- Retraite de la FCÉNB 22-23 janvier 2022 : la FCÉNB est en cours de préparations pour tenir sa retraite prévue les 22 et 23 janvier 2022. La thématique cette année est *L'engagement des propriétaires*. Le but de la retraite est d'éveiller la créativité, stimuler la synergie de l'équipe, faire le bilan, développer des stratégies et organiser des activités de team building. De plus, il y aura des sessions d'apprentissage au niveau des meilleures pratiques à propos de l'engagement des propriétaires (CÉD membres de la FCÉNB).

- Colloque « virtuel » des conseillers d'éducation 19 février 2022 : le travail de préparation est amorcé. L'invitation pour l'inscription sera envoyée en janvier 2022. Le but du colloque est de bien outiller les CÉD francophones du N.-B. pour qu'ils puissent exercer leurs droits

dans le cadre de leur responsabilité de gouvernance à l'égard de leurs besoins en infrastructures scolaires au N.-B.

- Révision de la structure de gouvernance scolaire au N.-B. : un courriel fut envoyé par le président de la FCENB pour inviter les membres du Conseil à une réunion de concertation prévue le 13 décembre 2021.

12. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 12 janvier 2022 au bureau du district scolaire, 425, rue Champlain, à Dieppe, à 18 h 30. S'il y a des restrictions en raison de la pandémie, la rencontre se déroulera de façon virtuelle.

Un lien sera disponible à partir du site Web du DSFS pour les membres du public et les membres du Conseil qui se joindront à la réunion de façon virtuelle. Les ordres du jour, procès-verbaux et documents publics des réunions sont également publiés à cet endroit, sous l'onglet Conseil d'éducation.

14. Levée de la séance

Levée de la séance à 19 h 22.

Michel Côté	Monique Boudreau
Président	Secrétaire